



SAMEurope

**STUDENT ATHLETES ERASMUS+ MOBILITY IN EUROPE
ERASMUS+ SPORT PROJECT (REF 101050378)**



SAMEurope, Student Athletes Erasmus+ Mobility in Europe, is a project Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or EACEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	7
2. LE COMPENDIUM DES BONNES PRATIQUES REVISITÉ.....	9
3. LA MISE EN OEUVRE DES BONNES PRATIQUES	13
3.1. Définition d'un étudiant « double projet ».....	13
3.2. Reconnaissance générale pour les étudiants SHN : ton SHN, mon SHN.....	16
3.3 Accords bilatéraux Erasmus+.....	16
3.4 Une structure pour les étudiants SHN	18
3.5 Une microstructure pour les étudiants SHN en mobilité Erasmus+.....	18
3.6 Service des sports + Bureau des relations internationales, une combinaison parfaite.....	18
3.7 Un protocole d'accueil.....	19
3.8 Retour d'expérience des étudiants SHN	20
3.9 Sports et installations sportives proposés.....	21
3.10 Ensemble minimal d'avantages	21
3.11 Un programme est nécessaire.....	21
3.12 Responsabilités engageantes	21
3.13 Avantages proposés	21
3.14 Outil informatique	24
4. CONCLUSION	27
5. ANNEXE	29

INDEX DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1. Flux des bonnes pratiques	11
Illustration 2. Certificat d'affiliation au programme double projet.....	16
Illustration 3. Protocole d'accueil.....	19
Illustration 4. Informations incluses dans l'outil informatique	24

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1. Compendium des bonnes pratiques.....	9
Tableau 2. Compendium des bonnes pratiques :	
administration et avantages.....	10
Tableau 3. Cadre de classification des participants ...	13
Tableau 4. Accord bilatéral du programme Erasmus+:	
nombre de mobilités par année académique .	17
Tableau 5. Questionnaire de satisfaction.....	20
Tableau 6. Liste des avantages	22



INTRODUCTION

Le projet SAMEurope (Student Athletes Erasmus+ Mobility in Europe) vise à mettre en œuvre les recommandations des Lignes directrices de l'UE concernant la double carrière des athlètes (2012) sur la dimension européenne des étudiants double projet. Les établissements d'enseignement supérieur (EES) encouragent les étudiants à expérimenter la mobilité internationale mais étudier dans un pays étranger tout en participant à des compétitions sportives de haut niveau soulève des problématiques, en plus de la pression que subissent les étudiants sportifs de haut niveau (SHN) pour améliorer leurs performances sportives et réussir leurs études.

Cette recherche a été approuvée par tous les partenaires et par le Comité d'éthique de l'Universitat Jaume I (CEISH/27/2022) et est conforme aux directives de la Déclaration d'Helsinki.

L'objectif du livrable D3.3, Mise en œuvre des bonnes pratiques,

est de fournir des lignes directrices pour la mise en œuvre des bonnes pratiques incluses dans le livrable D3.2, Compendium des bonnes pratiques.

Le Compendium des bonnes pratiques est basé sur la réalité du consortium SAMEurope, qui se compose de cinq universités européennes : Chalmers University of Technology, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Jyväskylä University, Karlsruhe Institute of Technology et Universitat Jaume I.

Dans ce livrable, nous voulons aller plus loin et envisager l'applicabilité du Compendium des bonnes pratiques à toute université européenne. L'objectif est de fournir des recommandations aux EES pour soutenir les étudiants SHN dans leur mobilité internationale, dans le but de créer un réseau européen d'EES qui s'engagent à soutenir les étudiants SHN.



LE COMPENDIUM DES BONNES PRATIQUES REVISITÉ

Le projet SAMEurope a produit un compendium de bonnes pratiques (voir le livrable 3.2 pour plus d'informations) :

Tableau 1. Compendium des bonnes pratiques

	Définition du terme « étudiant double projet »		Retour d'expérience des étudiants SHN
	Reconnaissance générale pour les étudiants SHN		Sports et équipements sportifs proposés
	Accords bilatéraux Erasmus+		Ensemble minimal d'avantages
	Une structure pour les étudiants SHN		Un programme est nécessaire
	Une microstructure pour les étudiants SHN Erasmus+		Responsabilités engageantes
	Service des sports + Bureau des relations internationales, une combinaison parfaite		Avantages proposés
	Un protocole d'accueil		Outil informatique

Des recherches plus approfondies ont conduit les partenaires de SAMEurope à classer les bonnes pratiques en deux catégories principales : d'un point de vue administratif et de celui des avantages qui leurs sont proposés. La définition de ce qu'est un étudiant

double projet sera le point de départ, et l'outil informatique, une carte numérique conçue pour rechercher l'université idéale en fonction du diplôme et du sport de l'étudiant, sera le cadre dans lequel toutes ces informations sont incluses.

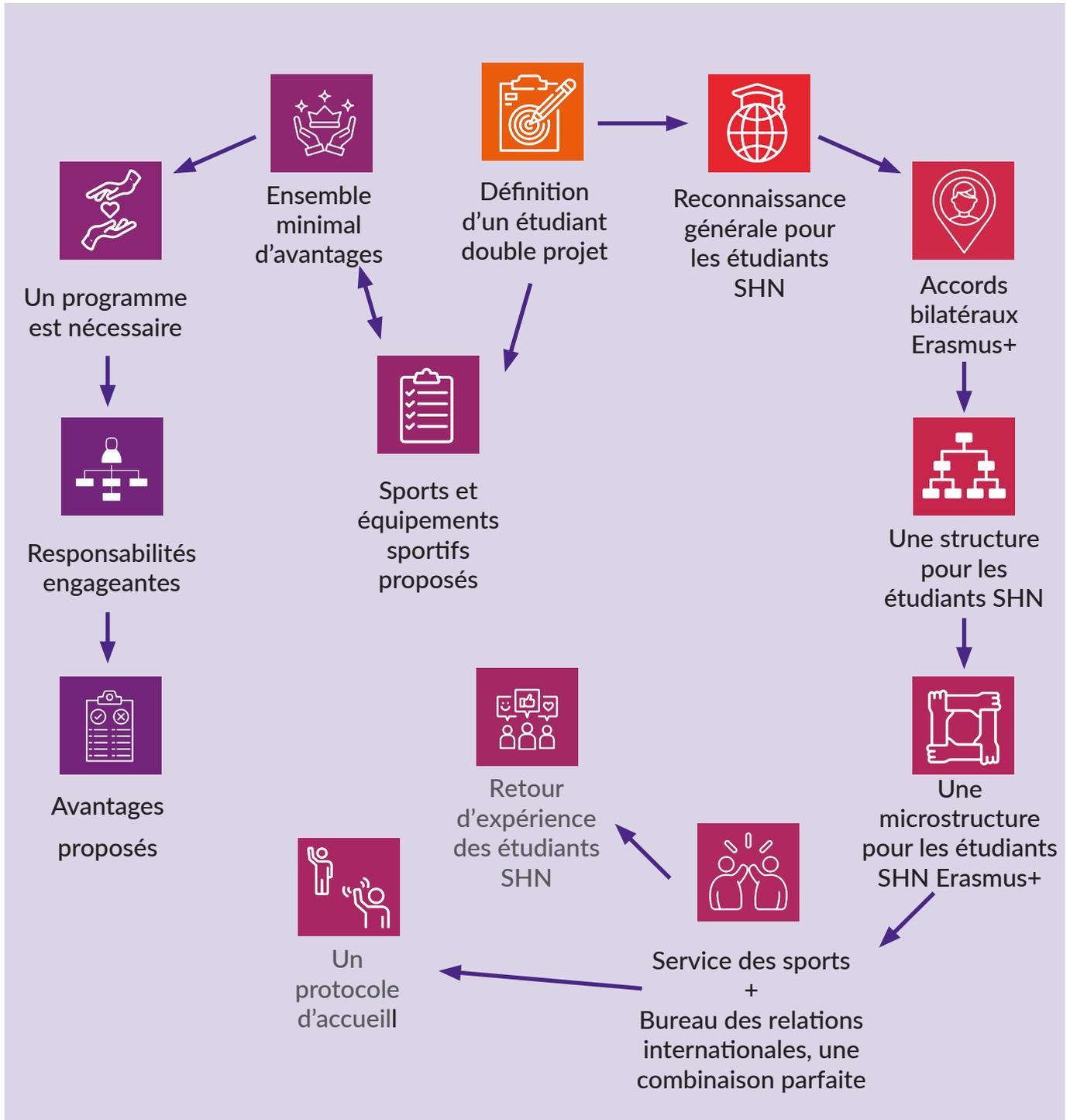
Tableau 2. Compendium des bonnes pratiques : administration et avantages

Définition d'un étudiant double projet	
Administration	Avantages
Reconnaissance générale pour les étudiants SHN	Ensemble minimal d'avantages
Accords bilatéraux Erasmus+	Un programme est nécessaire
Une structure pour les étudiants SHN	Responsabilités engageantes
Une microstructure pour les étudiants SHN Erasmus+	Avantages proposés
Service des sports + Bureau des relations internationales, une combinaison parfaite	Sports et équipements sportifs proposés
Un protocole d'accueil	
Retour d'expérience des étudiants SHN	
Outil informatique	

Illustration 1. Flux des bonnes pratiques



Outil informatique





LA MISE EN OEUVRE DES BONNES PRATIQUES

L'objectif de cette section est d'aider tous les EES désireux de faire partie du réseau SAMEurope à mettre en œuvre le compendium des bonnes pratiques afin de créer un réseau solide et cohérent d'EES qui soutiennent activement les étudiants SHN pour qu'ils fassent l'expérience d'une mobilité internationale.

Les 14 bonnes pratiques seront expliquées et des conseils sur leur mise en œuvre seront fournis. Les bonnes pratiques seront présentées dans l'ordre indiqué dans le tableau 1.

3.1. Définition d'un étudiant « double projet »

Dans la littérature scientifique spécialisée, le terme « athlète de haut niveau » est surutilisé et mal défini . C'est pourquoi le point de départ des recherches du projet SAMEurope a été la définition du terme dual career student aux fins du projet. Dans le contexte du sport de haut niveau, le terme dual career s'applique à un

athlète de haut niveau qui combine le sport avec un travail ou des études . Toutefois, dans le cadre de ce projet, nous nous concentrons sur les athlètes de haut niveau qui combinent leurs études universitaires avec la pratique de leur sport.

Pour le projet SAMEurope, un étudiant double projet est défini comme un étudiant qui bénéficie d'avantages académiques, sportifs et/ou sociaux en combinant ses études universitaires avec la pratique de son sport de haut niveau.

Toutes les universités prenant part au réseau SAMEurope devront accepter et mettre en œuvre cette définition de l'athlète double projet. Il est également essentiel que toutes les universités partagent le même concept de ce qui constitue un sportif de « haut niveau ». À cette fin, le projet SAMEurope est parvenu à un consensus afin d'utiliser la classification de McKay et al (2022) comme base commune.basis.

¹ McAuley, Alexander B.T., Baker, Joseph and Kelly, Adam L. (2022). Defining "elite" status in sport: from chaos to clarity. *German Journal of Exercise and sport Research*, 52, 193-197. <https://doi.org/10.1007/s12662-021-00737-3>

² Capranica, Laura et al. (2022). Understanding dual career views of European university athletes: The more than gold project focus groups. *PLOS ONE*, 17(2), e0264175. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0264175>

European Commission, Directorate-General for Education, Youth, Sport and Culture. (2016). Study on the minimum quality requirements for dual career services: Final report. Publications Office. Retrieved from: <https://data.europa.eu/doi/10.2766/345818>

Stambulova, Natalia and Paul Wylleman (2015). Special Issue: Dual career development and transitions. *Psychology of Sport and Exercise*, 21, 1-134.

Stambulova, Natalia (2012). EU Guidelines on Dual Careers. Retrieved from: https://ec.europa.eu/assets/eac/sport/library/documents/dual-career-guidelines-final_en.pdf

³ McKay, Alannah K. A., Stellingwerff, Trent, Smith, Ella S., Martin, David T., Mujika, Íñigo, Goosey-Tolfrey, Vicky L., Sheppard, Jeremy and Burke, Louise M. (2022). Defining Training and Performance Caliber: A Participant Classification Framework. *International Journal of Sports Physiology and Performance*, 17(2), 317-331. doi: <https://doi.org/10.1123/ijssp.2021-0451>

Selon l'article de McKay, la population peut être divisée en six niveaux, en fonction de leur entraînement et de leurs performances.

Tableau 3. Cadre de classification des participants

NIVEAUX	CRITÈRES DE CLASSIFICATION
<p>Niveau 5 : Classe mondiale = <0.00006% de la population mondiale = <0.001% de la population australienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Médaillés olympiques et/ou mondiaux • Détenteurs de records du monde et athlètes réalisant moins de 2 % de la performance du record du monde et/ou de la meilleure performance mondiale • Les 3 à 20 premiers au classement mondial et/ou les 3 à 10 premiers aux Jeux olympiques/Championnats du monde (c'est-à-dire les finalistes dans leur épreuve), ce nombre étant déterminé en fonction de la taille et de l'intensité de la compétition au sein de l'épreuve. • Les meilleurs joueurs des meilleures équipes (équipes médaillées ou faisant partie des ligues les plus compétitives) ou les athlètes qui obtiennent des récompenses individuelles (joueur le plus important, joueur de l'année). • Entraînement maximal, ou presque maximal, dans le cadre des normes sportives données. • Niveau de compétence exceptionnel atteint (c'est-à-dire biomécanique de la course, compétences avec le ballon, éléments de prise de décision acquis).
<p>Niveau 4 : Elite/niveau international = ~ 0.0025% de la population mondiale = ~ 0.0055% de la population australienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compétition au niveau international (athlètes en individuel ou en sport d'équipe au sein d'une équipe nationale). • Athlètes pratiquant un sport d'équipe et participant à des ligues/tournois internationaux. • Les 4 à 300 premiers au classement mondial, ce nombre dépendant de la taille et de l'intensité de la compétition au sein de l'épreuve. • Réalisation d'une performance se situant à moins de ~7% du record du monde et/ou d'une performance de premier plan mondial. • Athlètes de la division I de la NCAA (National Collegiate Athletic Association). • Entraînement maximal ou presque maximal, dans le cadre des normes sportives données, avec l'intention de participer à une compétition de haut niveau. • Hautement compétent dans les compétences requises pour pratiquer le sport (c'est-à-dire biomécanique, compétences avec le ballon, éléments de prise de décision acquis).

NIVEAUX	CRITÈRES DE CLASSIFICATION
<p>Niveau 3 : Formation haut niveau/ niveau national (Programmes provinciaux, d'État ou d'académie)</p> <p>= ~ 0.014% de la population mondiale = ~ 0.027% de la population australienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compétition au niveau national. • Athlètes pratiquant un sport d'équipe et participant à des ligues/tournois nationaux et/ou d'État • Réalisation d'une performance se situant à moins de ~20% du record mondial et/ou d'une performance de premier plan mondial. • Athlètes des divisions II et III de la NCAA. • Complétant un entraînement structuré et périodisé et se rapprochant (dans les 20 %) des normes maximales ou quasi maximales dans le sport en question. • Développant les compétences nécessaires à la pratique du sport (biomécanique, compétences avec le ballon, éléments de prise de décision acquis).
<p>Niveau 2 : Entraîné/Développé</p> <p>= ~ 12%-19% de la population mondiale = ~ 18% de la population australienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation au niveau local • S'entraîne régulièrement ~3 fois par semaine • S'identifie à un sport spécifique. • S'entraîne dans le but de participer à des compétitions. • Développement limité des compétences.
<p>Niveau 1 : Actif sur le plan récréatif</p> <p>= ~ 35%-42% de la population mondiale = ~ 30% de la population australienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respecte les directives minimales d'activité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : adultes âgés de 18 à 64 ans effectuant au moins 150 à 300 minutes d'activité d'intensité modérée ou 75 à 150 minutes d'activité d'intensité vigoureuse par semaine, plus des activités de renforcement musculaire 2 jours ou plus par semaine. • Peut pratiquer plusieurs sports/formes d'activités
<p>Niveau 0 : Sédentaire</p> <p>= ~ 46% of the global population = ~ 52% de la population australienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne respecte pas les directives minimales en matière d'activité. • Activité physique occasionnelle et/ou accessoire (par exemple, marcher pour se rendre au travail, activités ménagères).

Source: McKay et al (2022: 319)

Le projet SAMEurope s'adresse à tous les étudiants SHN compris dans les niveaux 3 à 5. Par conséquent, ils devront tous concourir au niveau national, international ou mondial.

McKay et al (2022 : 321) fournissent également un

organigramme montrant comment les participants peuvent être classés prospectivement selon le Cadre de classification des participants. Cet organigramme aidera les universités à classer leurs étudiants SHN (voir annexe).

3.2. Reconnaissance générale pour les étudiants SHN : ton SHN, mon SHN

Bien que la plupart des auteurs s'accordent à dire qu'« un athlète de haut niveau est défini comme tout athlète sélectionné pour représenter son pays dans le sport qu'il a choisi, au niveau international junior ou senior », et compte tenu de la controverse qui existe dans la définition de l'athlète de haut niveau mentionnée ci-dessus, au sein du réseau SAMEurope, seuls les étudiants SHN des niveaux 3 à 5 selon l'échelle proposée par McKay et al (2022) seront considérés comme des athlètes de haut niveau.

Si toutes les universités suivent les mêmes critères pour admettre des athlètes dans un programme

de double projet, il sera facile de reconnaître les étudiants SHN d'autres universités européennes dans le cadre du réseau SAMEurope.

Les universités qui envoient des étudiants SHN dans le cadre du programme Erasmus+ devront fournir aux universités d'accueil un document attestant que l'étudiant est un SHN et qu'il remplit donc les conditions définies par SAMEurope : niveaux 3 à 5 selon l'échelle proposée par McKay et al. (2022). La reconnaissance des étudiants SHN devra être automatique, et les étudiants SHN entrants devront bénéficier des mêmes avantages que ceux de l'institution d'accueil.

Le projet SAMEurope a créé un modèle de référence pour ce document :

Illustration 2. Certificat d'affiliation au programme double projet

[LOGO] _____ (Date)

CERTIFICAT D’AFFILIATION AU PROGRAMME DOUBLE PROJET

Nom et prénom de l'étudiant SHN _____

Sport: _____

Niveau: _____

Études: _____

J'ATTESTE PAR LA PRÉSENTE que l'étudiant susmentionné est affilié au programme double projet à [nom de l'établissement d'origine]

[Nom du responsable du programme double projet]

[Signature et tampon]

3.3 Accords bilatéraux Erasmus+

Afin de promouvoir la mobilité internationale des étudiants SHN, il est important de développer le nombre d'accords bilatéraux Erasmus+ entre les universités désireuses de participer à cette initiative.

Dans le cadre du programme Erasmus+, des accords bilatéraux sont signés entre deux ou plusieurs établissements. Ils définissent les conditions-cadres de la mobilité des étudiants qui a lieu entre les établissements financés par le programme Erasmus+.

⁴ European Commission, Directorate-General for Education, Youth, Sport and Culture. (2016). Study on the minimum quality requirements for dual career services: Final report. Publications Office. Retrieved from: <https://data.europa.eu/doi/10.2766/345818>

Les accords bilatéraux comprennent le nom des établissements concernés, les domaines d'enseignements couverts par l'accord (code ISCED), le cycle d'études, le nombre total d'étudiants concernés par année académique et le nombre total de mois de mobilité.

Étant donné que les étudiants SHN peuvent être inscrits dans n'importe quel diplôme (domaine d'enseignement), et afin d'éviter d'avoir à tous les inclure dans les accords bilatéraux, SAMEurope propose de créer un nouveau nom de domaine d'enseignement et un nouveau code uniquement pour la mobilité des étudiants SHN. De cette manière, les universités européennes signeraient des accords bilatéraux pour couvrir la mobilité internationale des étudiants SHN, quel que soit le diplôme qu'ils suivent dans leur université d'origine.

Cela ne signifie en aucun cas que les étudiants SHN pourront choisir n'importe quel domaine d'enseignement. Cela signifie qu'ils pourront candidater dans n'importe quelle université ayant conclu un accord bilatéral avec leur université d'accueil, et qu'ils devront ensuite obtenir l'approbation de leur tuteur académique afin de choisir les

matières de leur contrat d'études.

SAMEurope encourage les établissements d'enseignement supérieur à signer des accords bilatéraux Erasmus+ avec le plus grand nombre possible d'établissements d'enseignement supérieur européens dans le cadre du programme de double projet, afin de garantir que les étudiants SHN auront autant d'occasions que possible de prendre part à une mobilité Erasmus+.

Le programme Erasmus+ recommande aux étudiants de sélectionner environ 30 crédits par semestre, et il est obligatoire pour eux de sélectionner au moins 15 crédits par semestre dans l'université d'accueil. Il serait souhaitable de réduire, si nécessaire, le nombre de crédits que doivent sélectionner les étudiants SHN pendant leur mobilité Erasmus+ à un minimum de 6, par exemple si un athlète doit s'entraîner dans un centre spécialisé pendant son échange Erasmus+.

Le nouveau nom de domaine d'enseignement et le nouveau code pour la mobilité des étudiants SHN impliqueront une plus grande flexibilité dans le nombre de crédits qu'ils doivent sélectionner.

Tableau 4. Accord bilatéral du programme Erasmus+ : nombre de mobilités par année académique

DE [Code Erasmus de l'établissement d'origine]	A [Code Erasmus de l'établissement d'accueil]	Code du domaine d'enseignement (facultatif)* [ISCED]	Nom du domaine d'enseignement (facultatif)*	Domaine d'études - Clarification (facultatif)	Cycle d'études [cycle court, 1er, 2ème ou 3ème] (facultatif)*	Nombre de périodes de mobilité des étudiants			
						Mobilité étudiante pour les études [nombre total d'étudiants]	Mobilité étudiante pour les études [nombre total de mois]	Mobilité étudiante pour les stages (facultatif) * [nombre total d'étudiants]	Mobilité étudiante pour les stages (facultatif) * [nombre total de mois]

3.4 Une structure pour les étudiants SHN

Les étudiants SHN sont une catégorie d'étudiants particuliers car ils doivent concilier leurs études universitaires et la pratique d'un sport à haut niveau. Ils sont confrontés à des défis spécifiques et les universités doivent leur fournir une structure pour les aider à relever ces défis.

Cette structure pour les étudiants SHN doit être permanente et reconnue par l'université. En fonction de la taille de l'université et du nombre d'étudiants SHN, cette structure peut être composée de plusieurs personnes, voire d'une seule personne.

Cette structure pour les étudiants SHN sera responsable du programme double projet dans chaque université, fournira aux étudiants SHN des conseils concrets et servira de point de contact pour ces étudiants. Elle défendra leurs droits et assurera le respect de leurs obligations au sein de l'université, et leur fournira les avantages auxquels ils ont droit. Elle aidera les étudiants SHN à combiner leur sport avec leurs études, indépendamment de leur participation à un programme Erasmus+.

Sans structure formelle, les étudiants SHN sont perdus. Ils sont livrés à eux-mêmes.

3.5 Une microstructure pour les étudiants SHN en mobilité Erasmus+

L'objectif du projet SAMEurope est d'aider les étudiants SHN à combiner leur sport avec leurs études lors d'une mobilité Erasmus+ à l'étranger. Par conséquent, il est non seulement important de disposer d'une structure formelle pour les étudiants SHN, mais aussi d'une microstructure pour les étudiants Erasmus+, qu'ils soient entrants ou sortants.

Les étudiants SHN sortants ont besoin d'informations sur les possibilités de développer leur carrière sportive à l'étranger tout en étudiant dans une université étrangère dans le cadre du programme Erasmus+. Ils ont besoin de savoir dans quelle université ils peuvent continuer à pratiquer leur sport et étudier le diplôme de leur choix, quelle université offre le plus d'avantages, etc.

Les étudiants SHN entrants ont également besoin d'informations sur les possibilités de développer leur carrière sportive tout en étudiant dans une université étrangère dans le cadre du programme Erasmus+. Par exemple, ils ont besoin de savoir où ils peuvent pratiquer leur sport et étudier, s'ils peuvent utiliser les installations et équipements sportifs de l'université, quels sont les avantages auxquels ils ont droit dans l'université d'accueil, etc.

En fonction de la taille de l'université, du nombre d'étudiants SHN et de la mobilité des étudiants SHN, cette microstructure pour les étudiants SHN en mobilité Erasmus+ peut être composée d'une ou de plusieurs personnes. Cette microstructure sera responsable non seulement de la mobilité Erasmus+, mais aussi de toute mobilité nationale ou internationale des étudiants SHN.

3.6 Service des sports + Bureau des relations internationales, une combinaison parfaite

Si le Bureau des relations internationales est le point de contact pour tous les étudiants Erasmus+, le Service des sports est le point de contact pour tous les étudiants SHN.

Les étudiants SHN qui prennent part à un échange Erasmus+ ont besoin du soutien du Bureau des relations internationales et du

Service des sports. D'une part, tous les étudiants Erasmus+ doivent contacter le bureau des relations internationales de leur université pour demander une bourse Erasmus+, et ils doivent également être en contact avec le bureau des relations internationales de l'université d'accueil. D'autre part, les étudiants SHN prenant part à un programme Erasmus+ auront également besoin des conseils et du soutien des services sportifs de l'université d'origine et d'accueil afin de savoir quelles sont les meilleures universités pour pratiquer leur sport, quels sont les avantages sportifs et académiques qu'ils peuvent obtenir dans l'établissement d'accueil, etc.

Le Bureau des relations internationales devra collaborer avec le Service des sports pour veiller à ce que les étudiants SHN en mobilité Erasmus+ tirent le meilleur parti de leur mobilité Erasmus+.

Un canal de communication direct devra être établi entre le Service des sports et le Bureau des relations internationales. Une formation pour les deux services et un groupe de travail devront être mis en place.

3.7 Un protocole d'accueil

Les universités devront préparer un protocole d'accueil écrit pour les étudiants SHN en mobilité Erasmus+.

Ce document devra comprendre :

- Les coordonnées de la microstructure pour les étudiants SHN en mobilité Erasmus+ de l'université d'accueil.
- Des informations sur le programme double projet : en termes d'avantages et de responsabilités.
- Des informations sur les installations et équipements sportifs : heures d'ouverture, emplacement, services fournis, etc

Les étudiants SHN en mobilité Erasmus+ doivent savoir qui contacter (au Bureau des relations internationales et au Service des sports, ainsi que dans les clubs ou fédérations sportives concernés, en fonction du sport pratiqué par l'athlète), quels formulaires ils doivent remplir (par exemple, la demande d'adhésion au programme double projet), quels documents ils doivent fournir, etc.

Le Bureau des relations internationales et le Service des sports doivent disposer de ces informations, afin que les deux services puissent aider les étudiants SHN en mobilité Erasmus+ lorsqu'ils arrivent dans l'université d'accueil.

Le projet SAMEurope a développé un modèle de référence pour ce document:

Illustration 3. Protocole d'accueil

[LOGO] (Date)

PROTOCOLE D'ACCUEIL POUR LES ÉTUDIANTS SHN

Bienvenue à [nom de l'université] !

Nous sommes très heureux que vous ayez choisi [nom de l'université] comme destination de mobilité Erasmus+. Nous espérons que vous trouverez le bon équilibre entre vos études universitaires et votre entraînement sportif.

Dès leur arrivée à [nom de l'université], les étudiants SHN entrants sont encouragés à prendre contact avec la personne responsable du programme double projet.

Name: _____ Email: _____
Bureau : _____ Heures d'ouverture : _____

Une fois que vous serez accepté dans notre programme double projet, vous aurez accès aux avantages suivants :

[List of the benefits]

3.8 Retour d'expérience des étudiants SHN

SAMEurope vise à promouvoir la mobilité Erasmus+ des étudiants SHN, avec la ferme conviction qu'une mobilité internationale améliorera leurs aptitudes et compétences et stimulera leur carrière professionnelle.

À la fin de la mobilité Erasmus+, le Bureau des relations internationales envoie généralement un questionnaire aux étudiants Erasmus+ afin de recueillir des informations sur leur séjour à l'étranger. Ce questionnaire se compose généralement des parties suivantes :

1. Informations générales
2. Satisfaction à l'égard de l'institution d'accueil
3. Satisfaction à l'égard de la ville de destination

4. Satisfaction à l'égard du Bureau des relations internationales
5. Satisfaction à l'égard du tuteur attribué
6. Satisfaction à l'égard du coordinateur attribué
7. Satisfaction générale

SAMEurope a l'intention de recueillir des informations sur les avantages d'une mobilité à l'étranger pour les étudiants SHN. Ainsi, SAMEurope propose d'ajouter une série de questions destinée aux étudiants SHN au questionnaire général. Il serait souhaitable que toutes les universités utilisent le même questionnaire afin de pouvoir tirer des conclusions générales. Ces informations aideraient également les universités à améliorer leurs programmes de double projet, ce qui serait bénéfique aux futurs étudiants SHN.

Tableau 5. Questionnaire de satisfaction

ENQUÊTE DE SATISFACTION						
[À annexer à l'enquête générale envoyée aux étudiants Erasmus+ après leur mobilité]						
Satisfaction à l'égard du programme double projet						
	Très satisfait	Assez satisfait	Ni satisfait ni insatisfait	Assez insatisfait	Très insatisfait	Non applicable
Informations spécifiques destinées aux étudiants SHN avant la mobilité						
Possibilités de suivre un double projet						
Installations et équipements sportifs						
Distance entre l'université et le lieu d'entraînement						
Qualité de la formation						
Avantages proposés par l'université d'accueil						
Informations spécifiques à destination des étudiants SHN pendant la mobilité						
Dans quelle mesure recommanderiez-vous l'université d'accueil pour un programme double projet ?						

3.9 Sports et installations sportives proposés

Les universités devront fournir une liste des sports qui peuvent être pratiqués dans leur université, une liste des installations sportives (par exemple piscine, salle de sport, terrain de sport), ainsi que des informations sur différents responsables sportifs locaux et les organisations sportives voisines, à des fins d'entraînement.

Il sera également important d'indiquer si l'utilisation des installations sportives est gratuite ou à prix réduit pour les étudiants SHN.

Ces informations devront être publiques et mises à disposition des étudiants SHN nationaux et internationaux.

3.10 Ensemble minimal d'avantages

Dans le cadre du projet SAMEurope, un étudiant SHN est défini comme un étudiant qui bénéficie d'avantages académiques, sportifs et/ou sociaux lorsqu'il combine ses études universitaires avec la pratique de son sport d'élite.

Par conséquent, toutes les universités souhaitant prendre part au réseau SAMEurope devront offrir un minimum de 6 avantages aux étudiants SHN. Une liste complète des avantages énumérés par SAMEurope figure dans le Tableau 6.

3.11 A programme est nécessaire

Si un étudiant SHN est défini comme un étudiant qui bénéficie d'avantages académiques, sportifs et sociaux lorsqu'il combine ses études avec la pratique de son sport d'élite, il est évident que les universités ont besoin d'un programme spécifique pour ces étudiants.

Toutes les universités devront disposer d'un programme pour les étudiants SHN qui devra inclure :

- Les critères d'admission pour

entrer dans le programme, et donc ce qui fera d'eux des étudiants SHN.

- Les critères d'admission pour entrer dans le programme de mobilité Erasmus+ pour les étudiants SHN.

- Les avantages proposés aux étudiants SHN.

- Les devoirs des étudiants SHN.

- Les critères d'exclusion du programme et donc de perte du statut d'étudiant SHN (par exemple si l'étudiant SHN a pris des drogues).

3.12 Responsabilités engageantes

Les universités devront également définir les droits (avantages) et les responsabilités de tous les étudiants SHN, y compris des étudiants SHN en mobilité Erasmus+, qui devront être résumés dans un document public. L'instance dirigeante de l'université devra approuver le document afin qu'il soit engageant pour la communauté universitaire.

Il est important que toutes les parties prenantes soient conscientes des droits et des responsabilités des étudiants SHN, c'est pourquoi le document devra être public. Une fois la liste des droits et responsabilités établie, il ne sera plus nécessaire de les négocier à chaque fois.

3.13 Avantages proposés

Les résultats des enquêtes menées dans le cadre du projet SAMEurope (voir Annexes 5.2 et 5.3, livrable D3.1) montrent que toutes les universités travaillant avec des étudiants SHN leurs proposent certains avantages. Ces derniers utilisent ces avantages en fonction de leurs besoins.

Néanmoins, 26% des étudiants SHN interrogés dans le cadre de l'enquête ont déclaré qu'ils ignoraient que leur université pouvait les soutenir afin de combiner leurs

études et leur sport (voir Illustration 46, Livrable D3.2).

Il est donc très important que les universités fournissent une liste des avantages proposés aux étudiants SHN habituels et aux étudiants SHN Erasmus+ entrants.

SAMEurope a dressé une liste de 31 avantages au sein du consortium.

Cette liste d'avantages a été revue dans le but de la rendre applicable à toute université européenne. La version finale de la liste des avantages, accompagnée d'une explication de chacun d'entre eux, figure dans le Tableau 6.

Tableau 6. Liste des avantages

TYPE D'AVANTAGE	LISTE DES AVANTAGES	EXPLICATION
ACADÉMIQUE	Choisir les groupes de classe	S'il y a deux groupes ou plus pour la même classe, les étudiants SHN peuvent choisir le groupe qui leur convient le mieux
	Justification des absences	Les absences seront excusées si les étudiants SHN ne peuvent pas assister aux cours en raison d'une compétition ou d'un entraînement
	Cours en ligne	Les étudiants SHN peuvent suivre certains cours en ligne s'ils ne peuvent pas assister aux cours en présentiel
	Cours de rattrapage	Certains cours de rattrapage sont disponibles pour les étudiants SHN qui ne peuvent pas suivre les cours ordinaires
	Cours spécifiques (par exemple gestion du temps, marketing sportif et réseaux sociaux)	Des cours spécifiques (par exemple gestion du temps, marketing sportif et réseaux sociaux) sont proposés aux étudiants SHN
	Modification des dates d'examen	Il est possible de reporter la date d'un examen. Les étudiants SHN peuvent se voir demander de passer un examen écrit ou un examen oral, ou de soumettre un devoir à la place
	Examens en ligne	Les étudiants SHN peuvent passer leur examen en ligne s'ils sont absents dans le cadre d'une compétition ou d'un entraînement
	Extension du nombre de session d'examens	Les étudiants SHN peuvent passer plus d'examens que les étudiants ordinaires
	Extension des critères de permanence	Les étudiants SHN peuvent répondre à différents critères de permanence
	Inscription partielle	Les étudiants SHN peuvent s'inscrire pour moins de crédits ECTS que les étudiants suivant un cursus ordinaire
	Semestres libres	Les étudiants SHN peuvent prendre un semestre de césure pour se concentrer sur leur carrière sportive
	Groupe académique séparé	Tous les étudiants SHN seront placés dans le même groupe académique
	Tutorat académique	Les étudiants SHN ont un référent pour les aider à résoudre leurs problèmes académiques
	Conseils d'orientation et de carrière	Les étudiants SHN ont un référent qui les soutient en leur donnant des conseils d'orientation et de carrière

TYPE D'AVANTAGE	LISTE DES AVANTAGES	EXPLICATION
SPORTS	Utilisation gratuite des installations sportives	Les étudiants SHN peuvent utiliser gratuitement les installations sportives
	Utilisation des installations sportives à un tarif réduit	Les étudiants SHN peuvent utiliser les installations sportives à un tarif réduit
	Utilisation privée des installations sportives	Les étudiants SHN peuvent utiliser les installations sportives lorsqu'elles sont fermées aux étudiants ordinaires
	Places réservées pour les cours de sport généraux	Les étudiants SHN ont des places réservées dans les cours de sport ouverts au grand public (par exemple un cours de paddle surfing)
	Crédits supplémentaires pour la participation à des événements sportifs universitaires	Les étudiants SHN reçoivent des crédits ECTS supplémentaires pour leur participation à des événements sportifs universitaires
	Structure de soutien pour les étudiants SHN	Les étudiants SHN ont quelqu'un pour les aider à concilier sport et études, et à entrer en contact avec les bonnes personnes dans les domaines sportifs
	Professeurs d'EPS attirés	Les étudiants SHN ont accès à des professeurs d'EPS attirés
SANTÉ	Services médicaux généraux	Les étudiants SHN ont accès à des services médicaux généraux
	Services de soutien en santé mentale	Les étudiants SHN ont accès à des services de soutien en santé mentale
	Physiothérapie	Les étudiants SHN ont accès à un service de physiothérapie
	Nutritionniste	Les étudiants SHN ont accès à un nutritionniste
	Analyses (physiologie, biomécanique, performance)	Les étudiants SHN ont accès à des analyses (physiologie, biomécanique, performance)
AUTRES	Logement	Les étudiants SHN bénéficient d'un accès spécial au logement (réductions, accès prioritaire)
	Réductions sur les repas	Il existe des réductions sur les repas pour les étudiants SHN
	Service de restauration adapté	Le service de restauration est adapté aux besoins des étudiants SHN
	Bourses d'études	Des bourses d'études sont disponibles pour les étudiants SHN
	Points supplémentaires dans l'évaluation Erasmus	Les étudiants SHN obtiennent des points supplémentaires lorsqu'ils candidatent à un programme Erasmus+

3.14 Outil informatique

Dans le cadre du projet SAMEurope, un questionnaire sur le programme double projet a été envoyé aux étudiants SHN qui étudient dans l'une des universités du consortium. 75% des étudiants SHN qui ont répondu à l'enquête ont indiqué qu'ils seraient prêts à participer à un programme d'échange Erasmus+ (voir Illustration 51, Livrable D.2).

Parmi les critères de choix d'une destination pour un échange Erasmus, le premier critère est l'existence de conditions appropriées pour le développement de leur carrière sportive, suivi de près par des conditions appropriées pour le développement de leurs études universitaires.

Le Bureau des relations internationales est chargé de fournir aux étudiants des informations sur la manière de développer leurs études universitaires à l'étranger : liste des universités avec lesquelles ils ont conclu un accord Erasmus+, conditions d'admission dans chaque université, durée de la mobilité, etc.

Il est maintenant temps de fournir des informations similaires

concernant le sport pour les étudiants SHN : où ils peuvent pratiquer leur sport, quels sont les avantages dont ils bénéficieront dans chaque université, quelles sont les exigences auxquelles ils doivent répondre, etc.

SAMEurope a conçu un outil informatique permettant aux étudiants SHN d'avoir accès aux informations dont ils ont besoin pour poursuivre leur pratique sportive à l'étranger.

L'outil informatique de SAMEurope recueille des informations sur les établissements d'enseignement supérieur européens qui disposent d'un programme spécifique pour les étudiants SHN. Les EES qui souhaitent faire partie du réseau SAMEurope, et donc être inclus dans l'outil informatique, devront garantir d'un minimum de 6 avantages sur les 31 de la liste (voir Tableau 6).

Les étudiants SHN pourront utiliser l'outil informatique pour trouver des universités européennes où ils pourront entreprendre une mobilité Erasmus+.

Illustration 4. Informations incluses dans l'outil informatique

OUTIL INFORMATIQUE

Nom de l'institution, localisation, nombre d'étudiants, nombre d'étudiants SHN

Description de l'institution

Environnement des étudiants SHN

Avantages pour les étudiants SHN (au moins 6 sur les 31)

Installations sportives sur le campus

Profil des sports

Sports pratiqués par les étudiants SHN actuels

Les sportifs de haut niveau désireux de participer à un échange de mobilité Erasmus+ pourront accéder à l'outil informatique et rechercher des lieux en Europe où ils

pourront continuer à pratiquer et/ou à concourir dans leur sport d'élite tout en poursuivant leurs études universitaires.



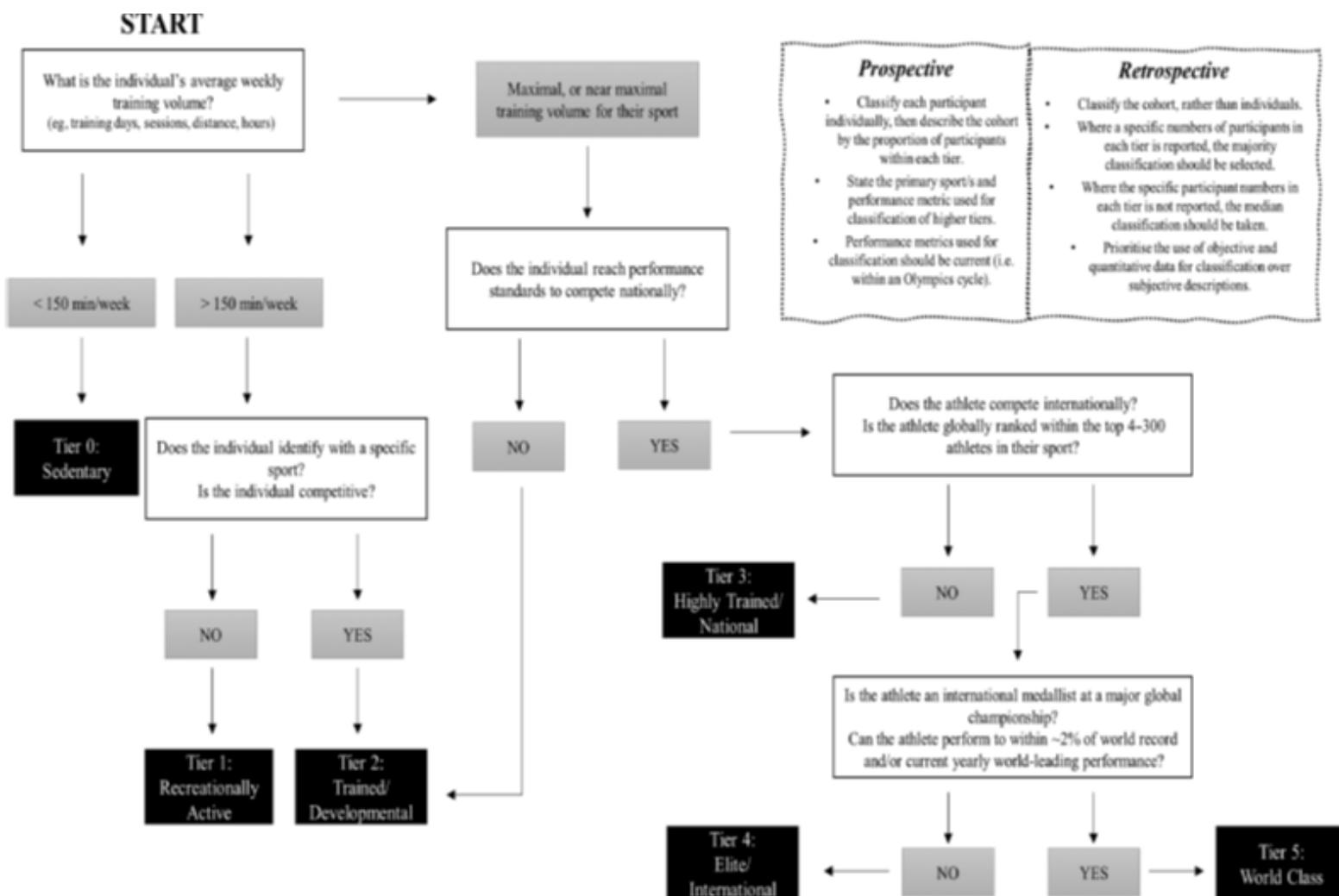
CONCLUSION

L'objectif du livrable D3.3, Mise en œuvre des bonnes pratiques, était de fournir des lignes directrices pour la mise en œuvre des bonnes pratiques dans les EES désireux de faire partie du réseau SAMEurope.

Le consortium du projet SAMEurope espère que ce travail de recherche aidera les EES à mieux soutenir et accompagner leurs étudiants SHN.



ANNEXE



McKay, Alannah K. A., Stellingwerff, Trent, Smith, Ella S., Martin, David T., Mujika, Íñigo, Goosey-Tolfrey, Vicky L., Sheppard, Jeremy and Burke, Louise M. (2022). Defining Training and Performance Caliber: A Participant Classification Framework. *International Journal of Sports Physiology and Performance*, 17(2), 317-331. doi: <https://doi.org/10.1123/ijsp.2021-0451>

